

CHÂTELLERAULT // SÉCURITÉ ROUTIÈRE : INITIATION DES ADOS À LA PRATIQUE D'UN DEUX-ROUES MOTORISÉ

Chaque année, la piste d'éducation routière CRS/Assurance Prévention, partenaires du ministère de l'Intérieur se déplace dans une vingtaine de communes et propose une opération de sensibilisation aux jeunes de 14 ans et plus pour les deux-roues motorisés. Châtellerault a été sélectionné par la préfecture de la Vienne dans le cadre des appels à projet du plan départemental d'action de sécurité routière 2024.

L'initiation proposée comporte à la fois les bases de la conduite d'un deux-roues sur une quinzaine de machines de 50 à 125 cm³ et des ateliers, notamment la conduite d'une moto équipée à double commande, une démonstration de fonctionnement d'un gilet airbag, ainsi qu'un test permettant de simuler l'effet d'un choc à 30 km/h sur un casque. Enfin, un atelier pratique avec des trottinettes électriques sensibilisera les jeunes sur les nouveaux modes de déplacement et leur réglementation spécifique. Accès gratuit à la piste, à partir de 14 ans. Les candidats doivent se présenter avec un pantalon et des chaussures fermées (Gants, blouson et casque seront fournis).

Pratique : les 11 moniteurs cyclomoteurs accueilleront exclusivement les élèves des collèges de classe de 3^e, du lundi 11 au jeudi 14 mars, de 8h30 à 12h30 et, de 14h à 17h, sauf le mercredi après-midi, de 14h à 17h, ouverture dédiée au public. Rendez-vous sur le parking du personnel de l'hypermarché Edouard-Leclerc, 144 av du Maréchal-Foch, à Châtellerault.

Jean-Pierre Abelin, maire de Châtellerault, vous invite à un point presse, le jeudi 14 mars, à 14h30, sur le parking du personnel de l'hypermarché Edouard-Leclerc, à Châtellerault.

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr